

CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 18 DECEMBRE 2025
Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 novembre 2025

RAPPORTEURS :

**DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ,
VIE COLLECTIVE ET ASSOCIATIVE**

- | | |
|-------------|--|
| Mme JECKEL | 1. Exercice 2026 : attribution des subventions de fonctionnement et d'investissement aux associations testerines et organismes publics |
| M. DUFALLY | 2. Convention de partenariat 2026 avec le Rugby Club du Bassin d'Arcachon |
| M. SLACK | 3. Convention de partenariat 2026 avec l'Association Sportive Testerine |
| Mme POULAIN | 4. Approbation du règlement intérieur du réseau Music'Cobas |
| Mme TILLEUL | 5. Convention de Délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Conservatoire du Littoral pour la réalisation de travaux sur la maison située à Camicas dite « maison de papi Gaston » |

**RÉNOVATION URBAINE, AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE,
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

- | | |
|---------------|---|
| M. SAGNES | 6. Révision du Plan Local d'Urbanisme - Approbation |
| Mme REAU | 7. Modification du droit de préemption urbain renforcé suite à la révision du PLU |
| M. BERILLON | 8. Mise en œuvre d'une déclaration préalable pour les divisions volontaires de propriétés foncières sur l'ensemble des zones urbaines en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages |
| M. PASTOUREAU | 9. Permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal |

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE, RELATIONS HUMAINES, FINANCES et
BUDGETS, SERVICES à la POPULATION**

- | | |
|--------------|--|
| Mme GRONDONA | 10. Convention d'objectifs et de moyens avec le CCAS : avenant n° 6 |
| M. BUSSE | 11. Révision n° 12 des Autorisations de programme et des crédits de paiement AP/CP exercices budgétaires 2022-2026 |
| M. BOUYROUX | 12. Exercice 2026 – Budget principal et budgets annexes : tarifs publics |
| M. BOUDIGUE | 13. Exercice 2026 budget primitif : budget principal et budgets annexes |

COMMUNICATION

- ❖ Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.